

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE
ÉCONOMIQUE - (N° 4045)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 152

présenté par

M. Potier

ARTICLE 36

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« afin de mener à bien »

le mot :

« avec ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.